

CONSIGNES D'INCIDENTS ET DE SECURITE

Les enseignants EPS accompagnateurs ou membres de jury voudront bien en cas d'incident quelconque, dépasser leur fonction particulière pour intervenir en tant qu'éducateur pour régler au mieux le problème et en informer immédiatement le Directeur de Réunion.

RESPONSABILITES

Il appartient aux Associations sportives qualifiées :

- de veiller à un encadrement suffisant de leurs élèves ;
- de regrouper les jeunes sportifs de son A.S. dans un espace délimité connu ;
- de ne pas les laisser sans surveillance ;
- de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter les dégradations et les vols (ne pas venir avec des objets de valeur).

MESURES PARTICULIERES

- Prêter une attention particulière au contrôle des accès du site et assurer une surveillance rigoureuse sur l'ensemble du parcours.
- Eviter les attroupements devant les accès.



RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

1 Enfoncez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et couvrez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON** abritez-vous derrière un obstacle solide (meuble, poutre...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et la vibration de votre téléphone

3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

VIGILANCE

- Télénote d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, sachez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant la course

- Les gradins du Stade Vélodrome permettent aux élèves de se changer et d'aller aux toilettes à l'arrivée du bus. Ils ne sont pas un lieu de stockage des affaires de rechange. Aucune surveillance n'étant assurée, chaque Association Sportive doit conserver et assurer la surveillance de ses affaires.
 - ATTENTION à la traversée de la route pour aller du Vélodrome au Glacis (sous la responsabilité des enseignants accompagnateurs, pas de jurys spécifiques présents).
- L'équipe d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.**

CHAQUE « ENSEIGNANT ACCOMPAGNATEUR » EST RESPONSABLE DE SES ELEVES
tout au long de l'après-midi :

- il assure la sécurité dans le bus et lors du trajet à pied pour accéder au site,
- il informe ses élèves (dossards, horaires de départ, parcours, lieu de la chambre d'appel),
- il encadre l'échauffement,
- il assure la surveillance de ses élèves (avant, pendant et après la course).

Pour la course

- Les élèves doivent se présenter 10' avant l'heure de la course dans la chambre d'appel : PASSAGE OBLIGATOIRE afin d'avoir une marque distinctive sur son dossard. (tout élève n'ayant pas eu de tampon ou de poinçon ne sera pas classé)
- Les POINTES ET LES CRAMPONS sont interdits. (Possibilité de courir en chaussures de foot stabilisées ou moulées).

Après la course

- Une boisson est remise à chaque participant à l'arrivée (merci d'utiliser les poubelles).
- Podium pour les 5 premiers et médailles UNSS aux 3 premiers coureurs.
- Les quotas de qualification ne sont pas connus a priori, ils seront déterminés en fonction du nombre d'élèves dans la course et des effectifs dans les autres districts. Ils seront communiqués (Jeudi soir) sur le site www.unss.org (Pas de Calais).

Bonne course,

<u>Contact Organisation et</u> <u>Sécurité :</u> Bruno VERNEAU 06.17.26.39.45
<u>Contact Pc Course :</u> Pierre GREMMINGER 06.31.30.57.53

L'équipe d'organisation